



		MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC FORMULE SIMPLIEE	
Tronc commun	prestations d'exploitation	INCLUDES	Participation du SDESM (1) sur le montant HT
	G0 : gestion du marché et participation aux réunions du SDESM et des Communes	OUI	100%
	G0 : inventaire initial et mise à jour de la GMAO (base de données et cartographie)	OUI	100%
	G0 : saisie des interventions dans la GMAO au fil de l'eau	OUI	100%
	G0 : numérotation physique des installations	OUI	100%
	G0 : réponses aux DT / DICT	OUI	100%
	G0 : gestion des accès au réseau	OUI	100%
	G0 : consignations et déconsignations	OUI	100%
	prestations d'Entretien-Maintenance		
	G2 : visites de nuit ou de jour	OUI	100%
	G2 : entretien préventif (nettoyage, remplacement des sources et autres consommables,...)	OUI	100%
	G2 : entretien curatif (dépannages forfaitaires hors astreinte)	OUI	100%
	G2 : mise à disposition de l'astreinte (hors interventions)	OUI	100%
	G2 : contrôles électriques périodiques	OUI	100%
	G2 : contrôles mécaniques	OUI	100%

		OPTIONS	
PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES	G1: gestion de l'énergie	INCLUDES	Participation du SDESM (1)
	G1 : vérification annuelle des puissances installées et souscrites	NON	0%
	G1 : adaptation des puissances auprès du fournisseur et du distributeur	NON	0%
	G1 : contrôle systématique des factures d'électricité	NON	0%
	G1 : dossier de réclamation auprès du fournisseur ou du distributeur	NON	0%
	G1 : engagement sur les consommations	NON	0%
	G4 : élaboration du Schéma de rénovation des Communes		
	G4 : établissement du SDAL de la Commune	NON	Selon tableau de co-financement
	G4 : élaboration du programme et du planning de rénovation	NON	Selon tableau de co-financement
	G5 : illuminations festives		
	G5 : prestations de contrôle des pose/dépose des illuminations en qualité d'exploitant	NON	0%
	G6 : géolocalisation des réseaux		
	G6 : prix au ml pour le réseau aérien	NON	0%
	G6 : prix au ml pour le réseau souterrain	NON	0%
	G2 : installations sportives		
	G2 : entretien préventif (nettoyage, remplacement des sources et autres consommables,...)	NON	0%
	G2 : entretien curatif (dépannages hors astreinte)	NON	0%
	G2 : éclairage de mise en valeur		
	G2 : entretien préventif (nettoyage, remplacement des sources et autres consommables,...)	NON	0%
	G2 : entretien curatif (dépannages hors astreinte)	NON	0%
	G3 : gestion des sinistres - vandalismes		
	G3 : montage du dossier de réclamation et suivi des assurances	NON	0%

- GMAO Gestion maintenance assistée par ordinateur
- DT Déclaration de projet de travaux
- DICT Déclaration d'intention de commencement de travaux
- SDAL Schéma Directeur d'Aménagement Lumière

(1) l'utilisation de la GMAO conditionne l'obtention de la participation réservée aux communes reversant la taxe électrique